

---

---

# Ville de Trois-Rivières

(2021, chapitre 98)

## **Règlement modifiant le Règlement sur l'utilisation de l'eau (2019, chapitre 61) afin de permettre l'utilisation de jeu d'eau pour un camp de jour ou un service de garde pour la saison estivale 2021**

---

---

**1.** L'article 51.1 du Règlement sur l'utilisation de l'eau (2019, chapitre 61) est modifié par le remplacement, dans deuxième ligne, du nombre « 2020 » par le nombre « 2021 ».

**2.** Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Édicté à la séance du Conseil du 6 juillet 2021.

---

M. Jean Lamarche, maire

---

M<sup>e</sup> Yolaine Tremblay, greffière